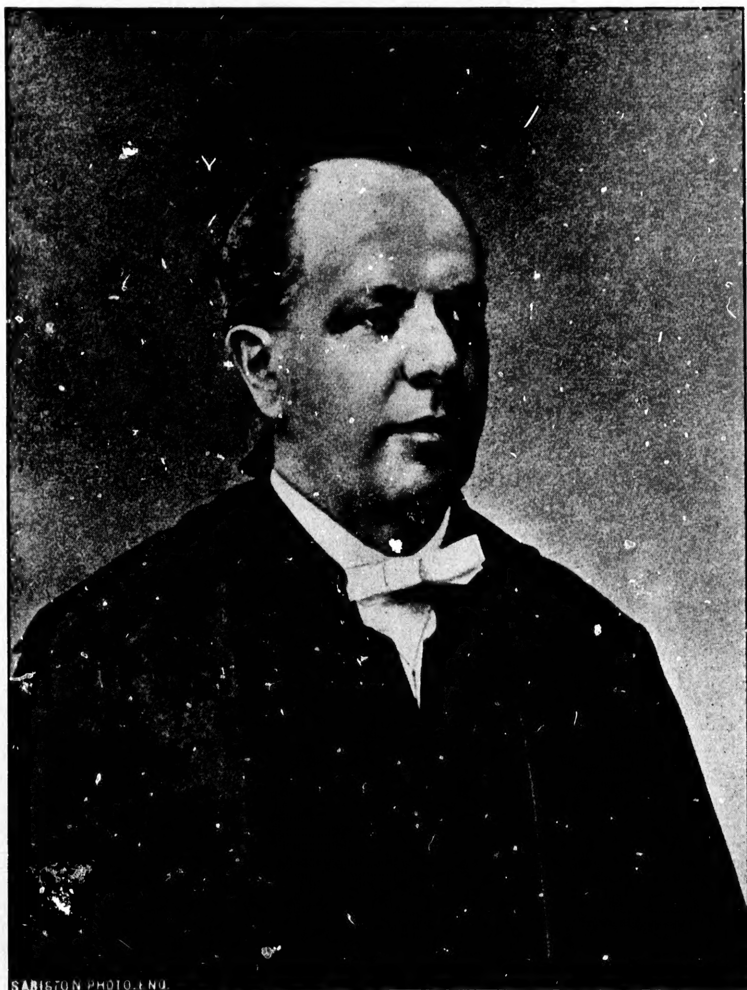
LES HOMMES DU JOUR



JOHN GEORGE BOURINOT.

JOHN GEORGE BOURINOT

La petite province de la Nouvelle-Écosse a largement contribué à l'avancement politique, littéraire et scientifique du Canada, ainsi qu'à ses progrès dans l'art et dans l'éducation. Elle a donné à la puissance un premier ministre, un haut-commissaire à Londres, le juge en chef de la plus haute cour du pays, le principal de deux de nos plus grandes universités, des géologues dont la renommée s'étend dans le monde entier, des journalistes éminents, des poètes, des historiens et des romanciers.

La Nouvelle-Écosse nous a fourni aussi la plus haute autorité constitutionnelle en matière de pratique et de procédure du gouvernement parlementaire au Canada ; travail qui est cité et reconnu dans toutes les colonies de l'empire britannique où règne le système représentatif ; travail aussi qui a passé en sept ans par deux éditions et a rapporté à son auteur, parmi les parlementaires et les hommes d'État, une réputation au moins égale à celle de May. Ce que les auteurs qui ont écrit sur la constitution anglaise, son développement et son épanouissement, ont fait pour l'Angleterre, M. Bourinot l'a fait pour le Canada et les colonies sœurs.

Mais j'ai déjà dit que les Néo-Écossais ont accaparé dans la puissance des positions éminentes pour tous les travaux où l'intelligence joue le rôle prépondérant. Petit à petit, d'année en année, ils ont gravité vers Ottawa, et se sont installés dans des fauteuils administratifs que l'on est obligé de reconnaître avoir été bien gagnés par un talent et une habileté qui semblent inhérents à la race de leurs titulaires. C'est ainsi que nous trouvons la bibliothèque du parlement aux mains d'un fils de la Nouvelle-Écosse ; le chef du bureau des statistiques en est un autre ; le juge de la cour de l'échiquier, un troisième; tandis que les assistants-ministres, les officiers principaux des communes et du sénat, sans parler des commis de deuxième et de

troisième classes, réclament pour leur berceau cette petite province du bord de la mer, dont la superficie totale est moindre de 21.000 milles carrés. Comment cela se fait-il? Nous laissons aux ethnologistes le soin de régler cette question. Dans tous les cas, le fait existe.

Le but que je me propose est d'esquisser, aussi brièvement que le permettent les limites de cet ouvrage, la carrière de John George Bourinot, greffier de la chambre des communes, publiciste, journaliste et littérateur. Il est né à Sydney, dans l'île du Cap-Breton, le 24 octobre 1837. Son père, feu l'honorable lieutenant-colonel John Bourinot, résida à Sydney un demi-siècle et occupa la charge de vice-consul de France; ceux qui ont eu l'occasion de lui rendre visite et d'être reçus chez lui ont conservé le souvenir de la façon large et généreuse dont il savait faire les honneurs de sa position. De 1859 à l'union des provinces, il représenta le Cap-Breton dans la chambre d'assemblée d'Halifax et, lors de la confédération, une proclamation royale l'appela au sénat. Le sénateur Bourinot descendait d'une famille normande huguenote, native de l'île Jersey. Il épousa Jeanne, deuxième fille de Son Honneur le juge Marshall, qui était un intrépide avocat de la tempérance, un écrivain habile sur les sujets politiques et religieux, un jurisconsulte profond et un gentilhomme grandement respecté de tout son entourage. Son père, capitaine dans l'armée anglaise, était un Irlandais aux sentiments profondément loyaux et patriotiques. Telle est la lignée dont descendit celui qui fait l'objet de cette étude. Il ne faut pas s'étonner, avec le sang qui coulait dans ses veines, s'il a réussi à atteindre la position distinguée qu'il occupe aujourd'hui en dépit de tous les obstacles qui se sont présentés de temps à autre sur sa route. Son père surveilla attentivement sa première éducation et eut la bonne fortune de s'assurer, comme précepteur du jeune homme, le révérend W. J. Porter, sous les soins duquel son intelligence fit de rapides progrès. M. Porter était un excellent professeur, très attaché à l'éducation. Il vit de suite ce que promettait son élève et mit tout en œuvre pour faire ressortir ses brillantes qualités. Il ne fut pas déçu dans ses prévisions. Le jeune Bourinot l'étonnait par sa rapidité de conception et l'étendue de ses moyens intellectuels, facultés développées bien au-delà de son âge. Son père résolut de compléter une éducation si bien commencée et l'envoya à Toronto, où il entra à l'université du *Trinity College*. Les années qu'il passa au collège ne sont pas encore oubliées de ses

compagnons de classe. L'étude était sa passion et il s'attachait à ses livres avec un acharnement, une persévérance et un zèle qui faisaient l'admiration des élèves et des professeurs. Il récolta naturellement tous les lauriers et toutes les distinctions, parmi lesquels le prix Wellington et plusieurs autres. En quittant son *alma mater*, il se trouva dans une sérieuse perplexité pour décider quelle carrière il allait suivre. Le droit était certainement la plus avantageuse ; mais les goûts littéraires du jeune Bourinot étaient si ardents qu'il se décida à suivre ses aspirations et à cultiver les lettres. Le journalisme lui offrit d'abord une occasion qu'il cherchait, et ses débuts dans la presse se firent comme rédacteur et *reporter* parlementaires. C'était l'époque où Jos. Howe et Chas. Tupper étaient dans toute leur gloire, et Bourinot avait pour tâche de sténographier les discours qu'ils prononçaient dans la vieille chambre d'assemblée d'Halifax. La connaissance qu'il fit alors de ces hommes d'État grandit par la suite au point de devenir une amitié inébranlable qui dure encore pour sir Chas. Tupper et qui, pour Howe, ne s'est éteinte qu'à sa mort. Les discours et les opinions émises par ces deux hommes eurent une grande influence sur l'avenir du jeune journaliste, et plus tard on lui entendit souvent dire que, lorsqu'il cherchait une inspiration, il n'avait, pour la trouver, qu'à se reporter aux discours de Howe qu'il avait recueillis autrefois. En 1860, Bourinot fonda et rédigea le *Halifax Reporter*, un journal qui jouissait d'une brillante réputation dans sa clientèle pour la vigueur et l'indépendance de ses articles et aussi pour la fidélité de ses rapports parlementaires. En 1861, l'éditeur et *reporter* ajouta à ses occupations la tâche de faire des comptes-rendus des débats de la chambre de la Nouvelle-Écosse et accepta le poste de chef du bureau des *reporters*. Il occupa cette position jusqu'à la confédération, et alors il fut nommé sténographe du sénat et transporta sa résidence à Ottawa. Néanmoins il continua à envoyer des correspondances aux journaux d'Halifax et de Saint-John et à collaborer par une série d'articles précieux, généralement historiques, au *Stewart's Literary Quarterly Magazine* de cette dernière ville. Il écrivit aussi pour le *Quarterly* plusieurs nouvelles qui attirèrent l'attention générale et valurent à leur auteur des demandes réitérées de ses amis de les réunir sous forme de volume. Cependant la chose n'est pas encore faite, bien que plusieurs de ces études, parues de 1876 à 1882, aient été revues, augmentées et réimprimées sous d'au-

tres formes, en particulier les récits de l'île du Cap-Breton, qui sont devenus, en 1892, une monographie de formidables dimensions et l'histoire la plus complète et la plus intéressante qui ait jamais été écrite sur cette portion si pittoresque de la Nouvelle-Écosse. Cette étude, qui a été lue devant la section littéraire anglaise de la société royale du Canada, fait partie du volume des comptes-rendus de cette société; mais il a été publié, pour l'avantage de ceux qui ne peuvent pas se procurer les comptes-rendus, une édition spéciale de ce travail avec toutes les cartes, plans et notes originaux. Cet ouvrage somptueux est affectueusement dédié à la mémoire du frère de l'auteur. Il a été fait avec amour et le travail qu'il contient est si parfait et si complet que personne ne peut s'aviser de toucher au même sujet sans le citer presque à chaque page.

Une autre étude historique de Bourinot, parue primitivement dans *The Canadian Monthly and National Review* de Toronto, est intitulée : *The old forts of Acadia.* Cette monographie, revue et augmentée, a fait, par la suite, partie des comptes-rendus de la société royale, où l'on peut la trouver sous le titre de : *Some old forts by the sea.* Une courte description de Louisbourg en 1870 y est attachée.

M. Bourinot occupa la charge de greffier du sénat jusqu'en 1873 ; à cette époque, il descendit à la chambre basse pour prendre le poste de second assistant-greffier de la chambre des communes ; au bout de six ans, il fut promu premier assistant-greffier et, le 18 décembre 1880, lors de la mise à la retraite de feu Alfred Patrick, écuier, C. M. G., M. Bourinot devint le greffier en chef de la chambre, position qu'il occupe encore aujourd'hui.

La nature ardue de ses devoirs d'officier public n'empêcha pas M. Bourinot de collaborer sans interruption aux principaux journaux et publications périodiques, et il a fourni aux diverses sociétés littéraires et universités de ce pays et de l'étranger un grand nombre de travaux importants sur une foule de sujets. Lorsque le *Toronto Mail* commença à paraître et au temps où le *New-York World* s'adressait à une clientèle plus relevée que maintenant, la plume prolifique de M. Bourinot fut souvent mise à contribution. Son style clair et convaincant donnait une grande importance à tout ce qu'il avait à dire. Le *Canadian Monthly* le compta de bonne heure parmi ses collaborateurs assidus, et c'était l'époque où Goldwin Smith, W. A. Foster et Wm. J. Rattray adressaient aux lecteurs du Canada le meilleur de leur ou-

vrage. Bourinot a publié dans le *Monthly* une série complète de travaux sur le développement intellectuel du peuple canadien, dans lesquels il passe en revue d'une façon serrée les changements sociaux et politiques qui se rallient avec notre développement et notre progrès intellectuels ; le système d'éducation du pays depuis le régime français jusqu'à nos jours, avec un plaidoyer en faveur d'une université nationale ; le journalisme au Canada et ceux qui l'ont fait ce qu'il est, et se terminant par un coup d'œil sur notre littérature originale. L'auteur, cédant au désir de beaucoup de personnes qui désiraient pouvoir conserver cet ouvrage sous une forme durable, fit paraître ces travaux en 1881 sous forme d'un volume de 128 pages.

Les comptes-rendus de l'Institut Colonial Royal, association dont M. Bourinot a été pendant de longues années le secrétaire correspondant honoraire, ont souvent été remplis, par notre auteur, d'études de grande valeur ayant trait à son sujet favori, l'accroissement politique, économique et industriel de la puissance. En tête de ces œuvres, je mentionnerai les essais sur l'industrie maritime et le développement national du Canada, traité que la presse anglaise s'est empressée d'approuver sans réserve. Les grandes revues lui ont toujours largement ouvert leurs colonnes. Son article dans *Blackwood* sur le progrès de la nouvelle puissance lui a valu dans la revue du *London Times* la remarque suivante : "que c'était le meilleur article qui eût encore paru sur le sujet dans un journal anglais." Le docteur Smith, l'éditeur de la vieille publication anglaise, la *Quarterly Review*, en acceptant un de ses manuscrits, lui écrivait de lui en envoyer encore d'autres semblables ; le *Westminster* l'accueillait à bras ouverts, et la *Scottish Review*, publiée à Paisely et à Londres, faisait place à ses écrits avec un empressement qui démontre combien ils étaient appréciés de la clientèle intelligente de cette fameuse revue. En Amérique, M. Bourinot envoyait la plupart de ses travaux historiques au *Magazine of American History* de New-York, qui était publié par Mme Martin J. Lamb, dont tous les amis de la littérature et des études historiques ont déploré la mort, survenue dans les premiers jours de janvier 1893.

En 1892, lord Lorne, gouverneur général, voulant donner aux arts, à la science et à la littérature du Canada un stimulant et une direction qui leur manquaient, fonda deux sociétés. L'Académie des Beaux-Arts réussit immédiatement. La Société Royale, qui réunit

peut-être les meilleurs éléments de la constitution de l'Académie française et des associations anglaises et américaines, ne fut pas si bien reçue et souleva même, en certains quartiers, des critiques acerbes. Le nombre des membres fut d'abord limité à quatre-vingt ; les deux premières sections, de vingt membres chacune, se réservèrent l'histoire, l'archéologie, l'ethnologie et la littérature en général. La première section se compose de Français, et la seconde, d'Anglais ; les deux sections qui restent se consacrent à la science dans toutes ses branches et sous tous ses aspects. On peut dire de suite que ces dernières sont celles qui font, de beaucoup, meilleure figure ; cependant les sections littéraires font preuve chaque année d'une louable vitalité, qui est surtout remarquable pour la section française. Celle-ci admet dans ses travaux des poésies, des nouvelles, des drames, des fragments de comédie, sans toutefois exclure les études les plus sérieuses sur la philosophie, l'histoire et l'archéologie. Les Anglais sont plus conservateurs et, si quelquefois la lecture de poèmes est permise aux séances, le comité des rédacteurs en exclut sévèrement la publication des volumes de comptes-rendus. Pour établir la Société Royale, lord Lorne consulta fréquemment M. Bourinot et le nomma le premier secrétaire honoraire. Si aujourd'hui la Société Royale est devenue de quelque importance et de quelque valeur pour le pays, l'une et l'autre sont dues à l'énergie et au zèle infatigable que le secrétaire honoraire voua à l'entreprise. Non-seulement il prépara tous les rapports et se chargea de la correspondance énorme qui lui tomba sur les épaules, mais encore on peut dire qu'il conduisit la société par la main dans tous ses premiers pas, jusqu'à ce qu'il la sentît assez forte pour marcher seule ; il contribua à remplir les comptes-rendus annuels d'une foule de travaux importants ; il veillait à tous les détails, et tous les nouveaux présidents, lorsqu'ils venaient à diriger les délibérations, se trouvaient redevables à M. Bourinot de la façon aisée et tranquille dont se passaient les séances, la grande expérience parlementaire du secrétaire les aidant considérablement à obtenir ce résultat. Depuis la formation de la société jusqu'en 1891, M. Bourinot resta secrétaire honoraire, puis il fut unanimement choisi comme vice-président. En mai 1892, sur motion de feu sir Daniel Wilson et de sir James E. Grant, K. C. M. G., il fut élu à l'unanimité président.

Une des séries d'ouvrages les plus utiles qui aient été publiées, — car son champ est très vaste et les sujets qui y sont traités sont de la

plus haute importance au point de vue politique et historique, — se trouve dans la collection des travaux qui forment les *John Hopkin's University Studies* de Baltimore, (Maryland). C'est dans ces séries que parurent les travaux si soigneusement préparés du Dr. Bourinot et intitulés : *Federal Government in Canada* et *Local Government in Canada*. Ils attirèrent une attention marquée et contribuèrent à faire étudier notre système de gouvernement parlementaire par une foule de personnes qui jusqu'alors n'avaient eu qu'une connaissance très imparfaite des institutions canadiennes et de leur fonctionnement. Les *John Hopkin's University Studies* sont très estimées et les écrivains qui y collaborent, ayant tous une réputation d'éminence dans les sujets qu'ils traitent, sont sûrs d'atteindre un groupe de lecteurs qui constitue l'élite du monde instruit. Les Canadiens doivent certainement être fiers de savoir que les œuvres de M. Bourinot sont au nombre des plus importantes qu'ait publiées l'université et que leur valeur a été amplement démontrée.

L'"Association historique américaine" a été fondée il y a quelques années aux États-Unis par un certain nombre d'amateurs et d'auteurs d'études historiques, avec M. George Bancroft comme premier président. Très peu d'hommes de lettres canadiens eurent l'honneur d'être élus membres ; mais il ne s'écoula pas long temps avant que les services rendus par M. Bourinot à ce continent fussent reconnus, et l'association le nomma un des membres de son conseil. Cette société se réunit une fois par année à Washington, au mois de décembre, pour lire et discuter les travaux qui lui sont soumis. C'est à l'une de ces sessions que le Dr Bourinot présenta sa remarquable monographie sur le gouvernement parlementaire au Canada, qui a été publiée et distribuée par l'association comme étant le plus intéressant et le plus important du grand nombre de travaux présentés cette année-là. C'était une étude particulièrement instructive et de circonstance, fort intéressante aussi à cause de la comparaison qui y était faite des gouvernements par parlement et par congrès, et dans laquelle les deux systèmes étaient clairement exposés. Les notes bibliographiques du Dr Bourinot sur la littérature constitutionnelle ont beaucoup ajouté à sa réputation comme autorité sur le sujet qu'il traite avec tant de succès. Les travaux de l'"Association historique américaine" sont maintenant distribués par les soins du gouvernement des États-Unis, ce qui donne à l'institution, à tous les points

de vue, un caractère officiel. Il est bon de dire ici que le Dr Bourinot est membre de la Société Statistique de la Grande-Bretagne, et aussi membre du conseil de l'Académie Américaine des Sciences Politiques; il fait partie également du conseil de direction du Congrès International, auxiliaire du congrès des *Historians and Historical Students*, ses collègues étant, pour le Canada, le Dr Douglas Brymner, F.R.S.C., d'Ottawa, et le Dr George Stewart, F.R.G.S., de Québec.

Le Dr Bourinot, à différentes reprises, a lu d'importantes études sur les institutions parlementaires du Canada devant des sociétés comme la Société Géographique de Québec, l'Université Harvard de Cambridge, Mass., l'Université McGill de Montréal, l'Université de *Trinity College* de Toronto et le *National Club* de Toronto. C'est devant cette dernière société qu'il a lu son *Responsible Government in Canada*. Les conférences qu'il a faites devant les étudiants et amis du *Trinity College* ont ensuite fait partie des documents qu'il a présentés devant la Société Royale.

Comme conférencier et orateur, le Dr Bourinot parle clairement et distinctement, sans prétendre au brio oratoire et avec fort peu de gestes. Ses phrases sont toujours bien choisies et sa façon de présenter les arguments est serrée et convaincante. Il est tellement sûr de son terrain qu'il ne peut même pas supposer une contradiction; néanmoins il en a quelquefois rencontré, mais il est bien rare que ce ne soit pas son adversaire qui ait été obligé d'abandonner le combat en pleine déconfiture.

La grande œuvre du Dr Bourinot, œuvre absolument grande dans le sens le plus complet du mot et qui a fait connaître son nom dans toutes les parties des domaines de Sa Majesté où règne le gouvernement constitutionnel, est son *Practice and Procedure of Parliament*, manuel de pratique et de procédure parlementaires, accompagné d'une revue des origines et du développement des institutions parlementaires dans la puissance du Canada. Il a retracé, dans cet exposé magistral, son expérience de plus de deux décades et demie passées à observer le parlement en fonction dans la Nouvelle-Écosse et dans la puissance. Il avait eu le soin de collationner et de préparer, pour le jour où l'occasion se ferait sentir de les employer, toute cette richesse de matériaux qu'il avait alors ainsi recueillis. Un travail de ce genre était devenu d'une nécessité urgente et les deux livres du Dr Alpheus Todd, l'un sur le gouvernement parle-

mentaire en Angleterre, l'autre sur le gouvernement parlementaire aux colonies, ne remplissaient pas absolument le champ que le Dr Bourinot avait résolu de couvrir. Il y avait place pour les deux autorités et, lorsqu'il fut connu que le Dr Bourinot avait entrepris d'écrire le volume qui porte son nom, pas un homme ne donna plus généreusement ses conseils, ne souhaita plus sincèrement le succès, n'encouragea plus cordialement le nouveau venu à accomplir la tâche qu'il s'était proposée, que ce bon et bienveillant savant qui, pendant deux générations, avait si libéralement mis à la disposition des parlementaires de son pays adoptif le travail de toute sa vie.

Le but du Dr Bourinot, en dotant le Canada de son ouvrage, était de mettre bien en vue et dans un langage précis, de façon à les faire comprendre facilement, les lois et les principes qui règlent la pratique et la procédure du parlement. Nous savons que celles-ci dérivent primitivement des usages et des ordres du parlement impérial ; mais, comme le fait remarquer l'auteur, " il est survenu dans la suite des années des divergences dans la pratique et il s'est créé un grand nombre de précédents qui nécessitent un ouvrage de ce genre." Il entreprit, par suite, d'expliquer les règles et usages suivis au Canada, et aussi de fournir " des renvois assez étendus aux meilleures autorités, et particulièrement aux ouvrages de Hatfell et de May, pour permettre aux lecteurs de comparer les procédures canadienne et anglaise." L'introduction retrace les origines et le développement des institutions parlementaires dans le Canada depuis le régime français jusqu'à l'époque actuelle ; l'auteur y a ajouté, de plus, un résumé des décisions du comité judiciaire du conseil privé et de la cour suprême du Canada, qui ont trait aux questions importantes relatives à la juridiction du parlement de la puissance et des législatures des provinces. Dans la seconde édition, de nouvelles additions ont été faites, sans toutefois modifier le plan et la forme de l'ouvrage. Le livre, aussitôt paru, conquit la place qui lui était due ; ce n'était pas seulement un immense arsenal de faits et de précédents, mais c'était aussi un volume délicieusement écrit. De fait, à l'encontre d'œuvres similaires entreprises par des plumes moins habiles, la pratique de procédure de Bourinot peut se lire avec autant de profit et de plaisir qu'on en éprouve à lire Green ou Fronde : le style de l'auteur est d'un bout à l'autre vigoureux, limpide et brillant. Le *Times* de Londres, dans une revue qui ne couvrait pas moins de

trois de ses larges colonnes, ne trouvait que des éloges à faire de l'ouvrage. La presse de l'Australie, du Canada et des États-Unis exprima des opinions non moins favorables sur son mérite, et les hommes publics de l'empire, parmi lesquels M. Gladstone, lord Salisbury et autres grands noms du domaine de la politique, parlaient dans les termes les plus élogieux de la valeur, de l'importance, de la clarté et de la parfaite exactitude de cet ouvrage. Comme nous l'avons dit, le livre de M. Bourinot devint immédiatement l'autorité incontestée sur le sujet dans toutes les dépendances de la couronne britannique. À la requête de plusieurs personnes, le Dr Bourinot prépara, par la suite, un manuel de l'histoire constitutionnelle du Canada depuis les premiers temps de la colonie jusqu'en 1888 ; cet ouvrage, composé de chapitres du précédent, fut dédié en termes gracieux au marquis de Lansdowne, alors gouverneur général du Canada. Un autre livre du Dr Bourinot est intitulé : *Canadian studies in comparative politics*, en trois chapitres : le premier traitant du caractère anglais des institutions canadiennes, le deuxième établissant une comparaison entre le système politique du Canada et celui des États-Unis, et le troisième consacré au gouvernement fédéral en Suisse et à sa comparaison avec celui du Canada. Ce livre est, comme les autres, d'un intérêt poignant et riche en notes et allusions.

Le Dr Bourinot a été, à juste titre, l'objet d'honneurs hombreux. L'université du *Queen's College* de Kingston lui a conféré, en 1886, les degrés honoraires de licencié en droit ; deux ans plus tard, son *alma mater*, le *Trinity College* de Toronto, lui accorda les degrés honoraires de docteur, et, en 1890, à l'occasion de la célébration du centenaire du *King's College* de Windsor, (Nouvelle-Écosse,) cette vénérable institution ajouta à ses lauriers le titre très envié de docteur en droit de son université. En récompense de ses services publics, la reine l'a créé, en 1890, compagnon de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-Georges.

Dans la vie privée, le Dr Bourinot est un des hommes les plus bienveillants et les plus sociables qu'on puisse rencontrer. Sa magnifique résidence d'Ottawa est toujours largement ouverte à une hospitalité discrète. Là, entouré de ses livres, il aime à rencontrer ses amis, à discuter les évènements du jour ou le dernier volume d'histoire, de poésie ou de nouvelles, et, dans tous les cas, l'abondance de

sa lecture et la finesse de ses observations ne manquent jamais de jeter une lumière utile sur la discussion. Partisan ardent de la fédération impériale, il a été nommé, en 1885, dans une réunion publique tenue à Montréal, membre du comité exécutif de la ligue, avec charge de répandre et de pousser le projet d'union intime avec la mère-patrie.

En octobre 1865, le Dr Bourinot avait épousé Mlle Emily Alden Pilsbury, la fille du consul américain d'Halifax, femme d'une rare beauté et douée des plus brillantes qualités. A la grande douleur d'un cercle nombreux d'amis, Mme Bourinot mourut, en septembre 1887. Au mois de juillet 1889, le Dr Bourinot épousa Mlle Isabelle Cameron à Régina, T. N. O.. La famille de cette dernière vécut à Toronto jusqu'en 1888. Son père, qui est maintenant mort, était un commerçant de bois de la baie Georgienne bien connu et très estimé. Son grand-père, du côté de sa mère, était feu le révérend Canon Bleasdell, D. C. L., de Trenton, Ontario.

GEORGE STEWART.

Québec, février 1893.

(Traduction de P. M. Sauvalle.)



It is with much pleasure that I learn the work of writing a sketch of my public life as journalist, littérateur & official of the House of Commons, has been entrusted to my kind friend and co-worker in Letters, Dr. George Stewart of Quebec.

Jno. Geo. Bourinot